

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS
DES REDACTEURS TERRITORIAUX AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L 413-1, L413-3, L413-5 et L413-6 relatifs aux lignes directrices de gestion ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L523-1 et L 523-3 à L523-6 relatifs à la promotion interne ;

Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 modifié relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté portant définition des lignes directrices de gestion en matière de déroulement de carrière en date du 30 décembre 2020 modifié par l'arrêté du 30 novembre 2021 et du 24 juin 2022 ;

Vu l'effectif du cadre d'emplois en 2022 permettant l'ouverture de six postes pour la promotion interne ;

ARRÊTE :

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits à la date du 1^{er} aout 2022, par ordre alphabétique, sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux au titre de l'année 2022.

Au grade de rédacteur territorial :

Matricule	Nom usuel	Prénom	Direction	Pôle
AU CHOIX :				
1144	CATELLAIN	CATHERINE	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
4834	DZIURLA	DANIELE	-	CABINET
2061	PATTOU	ZELIE	MDADT DE L'AUDOMAROIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe :

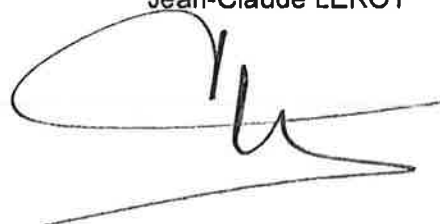
Matricule	Nom usuel	Prénom	Direction	Pôle
AVEC EXAMEN PROFESSIONNEL :				
5092	COUELLE	CEDRIC	MDS D'HENIN-CARVIN	POLE SOLIDARITES
11528	DANTE	CARINE	DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE	POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT
7818	RIVAUX	LAETITIA	DIRECTION DE L'AUTONOMIE ET DE LA SANTE	POLE SOLIDARITES

Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au centre de gestion du Pas-de-Calais, dans un délai maximal de 15 jours, afin que celui-ci en assure la publicité.

Arras, le

01 JUL 2022

Le Président du Conseil départemental,
Jean-Claude LEROY



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS
DES TECHNICIENS TERRITORIAUX AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L 413-1, L413-3, L413-5 et L413-6 relatifs aux lignes directrices de gestion ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L523-1 et L 523-3 à L523-6 relatifs à la promotion interne ;

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 modifié relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté portant définition des lignes directrices de gestion en matière de déroulement de carrière en date du 30 décembre 2020 modifié par l'arrêté du 30 novembre 2021 et du 24 juin 2022 ;

Vu l'effectif du cadre d'emplois en 2021 permettant l'ouverture de trois postes pour la promotion interne ;

ARRÊTE :

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits à la date du 1^{er} aout 2022, par ordre alphabétique, sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des techniciens territoriaux au titre de l'année 2022.

Au grade de technicien territorial :

Matricule	Nom usuel	Prénom	Direction	Pôle
-----------	-----------	--------	-----------	------

AU CHOIX :

7299	BULTEL	CATHERINE	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
6430	LEFEBVRE	AUDREY	SYNDICAT FO	DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Au grade de technicien principal de 2^{ème} classe :

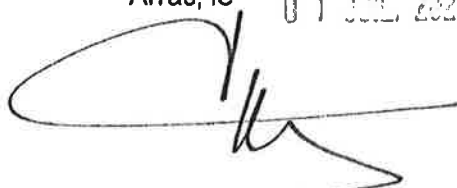
Matricule	Nom usuel	Prénom	Direction	Pôle
-----------	-----------	--------	-----------	------

AVEC EXAMEN PROFESSIONNEL :

8818	BHAR	MEHDI	MDADT DU MONTREUILLOIS TERNOIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
------	------	-------	--------------------------------	---

Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au centre de gestion du Pas-de-Calais, dans un délai maximal de 15 jours, afin que celui-ci en assure la publicité.

Arras, le 01 JUL 2022



Le Président du Conseil départemental,
Jean-Claude LEROY

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS
DES ATTACHES TERRITORIAUX AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L 413-1, L413-3, L413-5 et L413-6 relatifs aux lignes directrices de gestion ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L523-1 et L 523-3 à L523-6 relatifs à la promotion interne ;

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 modifié relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté portant définition des lignes directrices de gestion en matière de déroulement de carrière en date du 30 décembre 2020 modifié par les arrêtés du 30 novembre 2021 et du 24 juin 2022 ;

Vu l'effectif du cadre d'emplois en 2021 permettant l'ouverture de cinq postes pour la promotion interne ;

ARRÊTE :

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits à la date du 1^{er} aout 2022, par ordre alphabétique, sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des attachés territoriaux au titre de l'année 2022.

Matricule	Nom usuel	Prénom	Direction	Pôle
-----------	-----------	--------	-----------	------

AU CHOIX:

5659	CUVILLIER	SANDRA	MDS DE L'ARRAGEOIS	POLE SOLIDARITES
5267	DAMIENS	SANDRA	MDS DU BOULONNAIS	POLE SOLIDARITES
10027	DESCAMPS	NICOLAS	DIRECTION ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES	POLE PARTENARIATS ET INGENIERIE
5485	LOISON	CHRYSTELLE	DIRECTION DES FINANCES	POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT
6306	SIMON	NATHALIE	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT

Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au centre de gestion du Pas-de-Calais, dans un délai maximal de 15 jours, afin que celui-ci en assure la publicité.

Arras, le 01 JUL 2022



Le Président du Conseil départemental,
Jean-Claude LEROY

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS
DES INGENIEURS TERRITORIAUX AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L 413-1, L413-3, L413-5 et L413-6 relatifs aux lignes directrices de gestion ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L523-1 et L 523-3 à L523-6 relatifs à la promotion interne ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 modifié relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n°2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté portant définition des lignes directrices de gestion en matière de déroulement de carrière en date du 30 décembre 2020 modifié par l'arrêté du 24 juin 2022 ;

Vu l'effectif du cadre d'emplois en 2021 permettant l'ouverture d'un poste pour la promotion interne ;

ARRÊTE :

Article 1 : Le fonctionnaire suivant est inscrit à la date du 1^{er} aout 2022 sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux au titre de l'année 2022.

Matricule	Nom usuel	Prénom	Direction	Pôle
-----------	-----------	--------	-----------	------

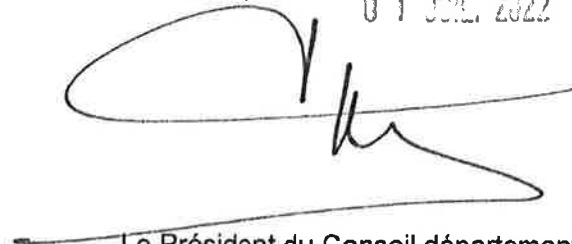
AVEC EXAMEN PROFESSIONNEL :

7932	DELAHAYE	JEROME	DIRECTION DE LA MOBILITE ET DU RESEAU ROUTIER	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
------	----------	--------	--	---

Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au centre de gestion du Pas-de-Calais, dans un délai maximal de 15 jours, afin que celui-ci en assure la publicité.

Arras, le

01 JUL. 2022



Le Président du Conseil départemental,
Jean-Claude LEROY

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS
DES CONSERVATEURS TERRITORIAUX DE BIBLIOTHEQUE
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L 413-1, L413-3, L413-5 et L413-6 relatifs aux lignes directrices de gestion ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L523-1 et L 523-3 à L523-6 relatifs à la promotion interne ;

Vu le décret n°91-841 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux de bibliothèques ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 modifié relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté portant définition des lignes directrices de gestion en matière de déroulement de carrière en date du 30 décembre 2020 modifié par l'arrêté du 30 novembre 2021 et du 24 juin 2022 ;

Vu les nominations opérées dans le cadre d'emplois en 2021 permettant l'ouverture d'un poste pour la promotion interne ;

ARRÊTE :

Article 1 : Le fonctionnaire suivant est inscrit à la date du 1^{er} août 2022 sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des conservateurs territoriaux de bibliothèques au titre de l'année 2022.

Matricule	Nom usuel	Prénom	Direction	Rôle
-----------	-----------	--------	-----------	------

AU CHOIX:

7357	KESTELOOT	BENJAMIN	DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES	POLE REUSSITES CITOYENNES
------	-----------	----------	------------------------------------	---------------------------

Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au centre de gestion du Pas-de-Calais, dans un délai maximal de 15 jours, afin que celui-ci en assure la publicité.

Arras, le 01 JUL 2022



Le Président du Conseil départemental,
Jean-Claude LEROY

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS
DES AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L 413-1, L413-3, L413-5 et L413-6 relatifs aux lignes directrices de gestion ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L523-1 et L 523-3 à L523-6 relatifs à la promotion interne ;

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 modifié relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté portant définition des lignes directrices de gestion en matière de déroulement de carrière en date du 30 décembre 2020 modifié par l'arrêté du 30 novembre 2021 et du 24 juin 2022 ;

ARRÊTE :

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits à la date du 1^{er} août 2022, par ordre alphabétique, sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux au titre de l'année 2022.

Matr. n°	Nom et Prénom	Prénom	Direction	Pôle
----------	------------------	--------	-----------	------

AVEC EXAMEN PROFESSIONNEL :

8022	ANSEL	FREDERIC	MDADT DE L'AUDOMAROIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
15147	BEJUWE	MATHIEU	MDADT DE L'ARTOIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
11376	CHOPIN	JEREMY	DIRECTION DE L'IMMOBILIER	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
11820	COULOMBEL	AURELIEN	MDADT DU BOULONNAIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
14705	DRAYE	JEAN-FRANCOIS	MDADT DE L'AUDOMAROIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
12433	MAGNIEZ	STEVEN	MDADT MONTREUILLOIS-TERNOIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
12012	MALBRANQUE	ANTHONY	DIRECTION DE LA MOBILITE ET DU RESEAU ROUTIER	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
8010	PLAISANT	NICOLAS	MDADT DE L'ARRAGEOIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
13121	SURGEON	STEPHANE	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES

AU CHOIX :

2110	BUFFE	THIERRY	DIRECTION DES MOYENS GENERAUX	POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT
10037	BUISINE	BENJAMIN	DIRECTION DE L'IMMOBILIER	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
7118	CAUWET	PHILIPPE	MDADT LENS-LIEVIN	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
9048	CLECH	REGIS	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
11265	COUVREUR	BENOIT	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
7221	DOMART	PATRICK	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
10196	JOUGLET	YOHANN	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
15018	LEROY	FRANCK	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES

10802	LESAGE	DENIS	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
8156	LECIGNE	PHILIPPE	MDADT DE L'ARTOIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
10043	LOGET	GREGORY	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
8006	LOUCHART	MICHEL	MDADT DE L'ARTOIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
15258	MAIRE	CAROLE	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
10140	POTIN	SEBASTIEN	DIRECTION DES SERVICES NUMERIQUES	POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT
9844	ROBERT	THIERRY	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
2391	SAVARY	BERNARD	DIRECTION DE L'IMMOBILIER	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
9632	VARIOT	SEBASTIEN	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
11641	VERRAES	MATHIEU	MDADT DE L'ARRAGEOIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au centre de gestion du Pas-de-Calais, dans un délai maximal de 15 jours, afin que celui-ci en assure la publicité.

Arras, le 01 JUL 2022



Le Président du Conseil départemental,
Jean-Claude LEROY